

WEBINAIRE

Analyse de l'Observation Générale no7 sur les obligations des États en vertu de la Charte Africaine des Droits de l'homme et des peuples dans le contexte de prestation privée de services sociaux : vers une mise en œuvre efficace

Date: 20 Avril 2023

Heure: 12:00- 14:00 SAST

[CLIQUEZ ICI POUR S'ENREGISTRER](#)

Informations

La pandémie de COVID-19 a révélé les défis auxquels fait face le secteur des services sociaux sur le continent. Les réformes gouvernementales mises en place depuis plus de trois décennies par le biais des programmes d'ajustement structurels qui ont conduit à la privatisation des services socio-économiques signifiaient que de nombreux services sociaux ont été mis entre les mains des investisseurs privés et ceux qui étaient gérés par le gouvernement étaient dans un état délabré.

Les échecs des gouvernements à investir dans les secteurs clés des services sociaux comme l'éducation, l'eau et la santé signifiaient que les personnes et les communautés les plus vulnérables devaient être confrontées à des difficultés plus profondes pour accéder à ces services pendant la pandémie et le confinement. L'une des principales réalités de la pandémie et du confinement au niveau mondial était qu'ils ne respectaient pas de classe sociale et le confinement a conduit à des réflexions nationales sur l'état des services sociaux comme la santé, l'éducation et l'accès à l'eau. L'accès aux services de santé privés et à l'éducation a été laissé aux plus nantis et cela a ouvert un débat critique, alors que de nombreuses personnes se débattaient, sur l'état des secteurs de la santé et de l'éducation. La forte dépendance à l'égard du secteur privé signifiait que la majorité des personnes en situation de pauvreté étaient mises de côté. Cela a exacerbé les vulnérabilités déjà existantes, tant d'un point de vue sanitaire qu'économique.

Dans la Résolution 420, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples avait noté avec inquiétude qu'au lieu d'améliorer l'accès aux droits économiques, sociaux et culturels, de nombreux acteurs privés contribuaient de plus en plus au « faible niveau de jouissance » de ces droits sur le continent. Plus tard, la Commission a adopté la Résolution 434, mandatant le Groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels d'élaborer des normes pour résoudre ce problème. La résolution 434, adoptée sept jours seulement avant que l'Organisation Mondiale de la Santé ne déclare officiellement que le SRAS-CoV-2 (COVID-19) est une pandémie, n'aurait pas pu arriver à un moment plus approprié. Dans les mois qui ont suivi, l'Afrique a vu de plein fouet les effets de la pandémie, qui ont été exacerbés par des décennies de sous-investissement dans les services sociaux publics sur le continent.

Observation Générale no7 sur les obligations des États en vertu de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples en matière de services sociaux dans le contexte de la prestation privée

À la lumière de ces décennies de défis concernant la nature et l'état des prestations de services et les effets de la pandémie de COVID-19, l'Observation Générale no 7 a été développé après des mois de recherche et de débat sur la jurisprudence de la Commission, les normes non contraignantes existantes et la pratique récente des États sur le continent. L'observation Générale no7 a été adopté en juillet 2022 et fait suite aux résolutions précédentes de la Commission approuvant l'importance cruciale de réglementer les acteurs privés impliqués dans la prestation de services sociaux. Il s'agit d'un document historique, soulignant le consensus international "que les services sociaux tels que l'éducation, l'alimentation, les soins de santé, le logement, l'eau, la sécurité sociale, ne sont pas des marchandises pour ceux qui peuvent se les payer, mais des droits humains garantis à tous".

Cet instrument normatif s'appuie sur les décisions des procédures spéciales des Nations Unies, sur des décennies de pratique des États africains, ainsi que sur la jurisprudence de longue date de la Commission, pour fournir aux États des orientations claires et faisant autorité sur leurs obligations en matière de droits de l'homme dans le contexte de la privatisation. L'Observation générale est particulièrement opportune, car les acteurs privés ont joué un rôle plus important dans la fourniture des services sociaux sur le continent, souvent sans tenir compte de la jouissance des droits humains fondamentaux.

Objectifs

L'objectif principal de ce webinaire est d'analyser l'Observation Générale no 7, en soulignant son contenu et en sensibilisant les OSC et les autres parties prenantes concernées travaillant sur le sujet. La discussion permettra également d'identifier les principales parties prenantes œuvrant à la reprise des services publics pour former une plateforme continentale solide dans le but de concevoir des initiatives pour une mise en œuvre efficace de l'Observation Générale no 7.

Ce webinaire est le premier d'une série de discussions menant à la célébration du 10ème anniversaire de la Coalition Africaine pour la Redevabilité des Entreprises (ACCA), conférence et assemblée générale de 2023 qui se tiendra sous le thème « Réguler la privatisation des services sociaux : explorer les cadres juridiques et options politiques du point de vue des entreprises et des droits de l'homme »

A propos des organisateurs

African Coalition for Corporate Accountability (ACCA)

La Coalition Africaine pour la Redevabilité des Entreprises (ACCA) est une coalition de 136 organisations basées dans 32 pays africains, qui soutient les communautés et les individus africains dont les droits humains sont quotidiennement touchés par les activités des entreprises, tant multinationales que nationales.

L'ACCA organise chaque année une assemblée générale, qui est l'un des rassemblements les plus importants sur les entreprises et les droits de l'homme en Afrique. Le thème de l'AG de cette année, qui se tiendra en août 2023, s'est inspiré de l'Observation Générale no7 et examinera la privatisation des services sociaux à travers le prisme de la redevabilité des entreprises et du concept des entreprises et les droits de l'homme.

L'Initiative for Social and Economic Rights (ISER)

L'Initiative for Social and Economic Rights (ISER) travaille à la pleine reconnaissance, la responsabilisation et la réalisation des droits sociaux et économiques, principalement en Ouganda, mais aussi au sein de la région africaine. ISER a travaillé sur les questions de prestation de services sociaux et était l'une des 66 organisations de la société civile qui ont salué la publication de l'Observation générale. Les recherches de ISER ont constaté un impact préjudiciable sur les pauvres et les vulnérables lorsque les États ne parviennent pas à réglementer efficacement les acteurs privés prestataires des services sociaux.

Centre for Human Rights

Le Centre for Human Rights, University of Pretoria, est une institution universitaire internationalement reconnue alliant l'excellence académique et le militantisme efficace pour faire avancer les droits humains, notamment en Afrique. Il vise à contribuer à l'avancement des droits de l'homme, par l'éducation, la recherche et le plaidoyer. The Centre for Human Rights, University of Pretoria a été un partenaire de soutien clé de la CADHP dans le développement de l'Observation Générale 7.

Global Initiative for Economic Social and Cultural Rights

Le Global Initiative for Economic Social and Cultural Rights a pour mission de transformer les relations de pouvoir, afin de permettre à chaque personne et à chaque communauté de jouir de leurs droits Economiques, Sociaux et Culturels et de tous les autres droits humains aujourd'hui et dans l'avenir. GI-ESCR suit de près les impacts de la privatisation et de la commercialisation des services, expose les abus lorsqu'ils se produisent, exige que les auteurs soient tenus responsables et promeut des arrangements alternatifs conformes aux droits de l'homme. Le GI-ESCR a également été un partenaire clé dans l'élaboration de l'Observation générale no7.

Programme

Modérateur: Arnold Kwesiga

12:00-12:10	• Remarques de Bienvenue ◦ Objectifs du webinaire ◦ Présentation des organisateurs	Prof Frans Viljoen
12:10-12:30	• Aperçu de l'Observation Générale no7 ◦ Portée, contenu et objectifs	Ashina Mtsumi
12:30-12:50	• Reconquérir les services publics : leçons tirées de la Pandémie du COVID-19 et Pourquoi l'Observation Générale no7 est propice.	Allana Kembabazi
12:50-12:55	PAUSE	
12:55-13:15	• La Redevabilité des entreprises dans le secteur des service sociaux : Les implications pratiques de l'observation Générale n0 7 pour les acteurs privés impliqués dans prestation de services sociaux.	Joseph Byomuhangyi
13:15-13:35	• Comment utiliser l'Observation Générale pour renforcer le Plaidoyer des OSC et le renforcement de la redevabilité des entreprises.	Delphine Dorsi
13:35-13:50	• Questions/réponses et Commentaires • Partage d'expérience : discussion ouverte. ◦ Exploration des meilleures pratiques et recommandations pour promouvoir les ◦ droits de l'homme dans le cadre de prestation privée de services sociaux	Modérateur
13:50-14:00	• Conclusion et appel à l'action	